

## wergel

Par **Delph**, le **22/01/2005** à **13:55**

que signifie le mot "wergel" ?  
Il y est pas dans mon lexique juridique.. merci.

Par **Yann**, le **22/01/2005** à **14:14**

Es tu certaine de l'orthographe?  
Ne serais ce pas plutôt Wergeld? Dans ce cas c'est le "prix du sang" en Allemand. (Enfin il me semble Jeeecy serait mieux placé que moi sur ce point.) On peut rapprocher ça du "pretium doloris" c'est à dire les dommages intérêts issus de la douleur ressentie suite à un dommage.  
Mais je ne suis pas catégorique dans ma réponse.

Par **Olivier**, le **22/01/2005** à **14:23**

si si c'est bien ça... C'est une notion d'histoire du droit de la famille qui remonte à l'époque des germains où on prévoyait pour chaque infraction réalisée contre les personnes une certaine somme due en contrepartie à la victime ou sa famille (un bon moyen d'éviter les conflits incessants non ?)